



Premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions

1^{er} août 2011

« *Rejoignez - l'équipe !* »

Anniversaire de l'entrée en vigueur

Le 1^{er} août 2011, la Coalition contre les armes à sous-munitions célébrera le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions par une campagne d'action mondiale. Cette entrée en vigueur a constitué une étape très importante pour la Convention : elle a marqué la prise d'effet de l'interdiction, les obligations du traité sont devenues pleinement et juridiquement contraignantes et, pour les États signataires, le compte à rebours de la mise en œuvre de leurs engagements a commencé.

Cet anniversaire est également l'occasion de fêter le caractère juridiquement contraignant de la Convention sur les armes à sous-munitions. Nous appellerons les gouvernements à nous rejoindre en adhérant à la Convention, en la ratifiant et en commençant à la mettre en œuvre sans attendre. Nous en profiterons pour rappeler aux États parties les obligations prévues par le traité et par le Plan d'action quinquennal de Vientiane, qui prévoient la destruction des stocks, la dépollution des zones contaminées et l'apport d'une assistance aux populations touchées et aux victimes afin qu'elles puissent retrouver leur place dans la société et jouir pleinement de leurs droits fondamentaux.

Journée d'action mondiale : place au sport !

En 2011, le thème choisi pour marquer le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention est **le sport**. Ce choix a été inspiré par le succès qu'ont rencontré un certain nombre de manifestations, telles que la rencontre de basketball en fauteuil roulant qui s'est déroulée lors de la réception de la COPE, dans le cadre de la 1^{er} AEP au Laos, et le match de rugby en fauteuil roulant [joué à Carthagène](#), qui [a remporté le Prix des Peace and Sport Awards 2010](#). Ces événements sportifs ont joué un rôle crucial en contribuant à mettre en lumière les droits des personnes handicapées et l'assistance aux victimes, des notions défendues par la Convention. Après le succès de nos manifestations « [Des percussions contre les armes à sous-munitions](#) » (*Beat the drum to ban cluster bombs*) organisées aux quatre coins du monde pour fêter l'entrée en vigueur de la Convention, nous espérons assister cette année à autant de ferveur.

Agissez !

1) Organisez un événement sur le thème du sport

Le 1^{er} août, dans votre pays, nous vous encourageons à organiser une action sur le thème du sport ou à participer à une manifestation sportive lors de laquelle sont prévues des activités pour les personnes en situation de handicap. En plus de célébrer le premier anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention sur les armes à sous-munitions, ces événements seront l'occasion d'envoyer aux gouvernements un signe fort en faveur de l'adhésion au traité et de sa mise en œuvre.

Par le biais de ces événements, la CMC souhaite obtenir une couverture médiatique qui permettra de rappeler l'anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention et de sensibiliser l'opinion publique au problème des armes à sous-munitions. Le moment sera également idéal pour encourager les pays à participer à la deuxième Assemblée des États parties (2^e AEP) à Beyrouth (Liban), du 12 au 16 septembre 2011.

2) Invitez des grands sportifs de votre pays à dénoncer haut et fort le problème des armes à sous-munitions

En plus d'organiser des événements sportifs, vous pouvez demander à des grands sportifs au niveau national et local d'appuyer la campagne en envoyant un courrier de soutien, en enregistrant une vidéo, ou en publiant un message de soutien sur leur page Facebook ou sur Twitter. Nous comptons sur la participation de nombreux grands sportifs, notamment dans les pays touchés et dans ceux qui n'ont pas encore adhéré à la Convention, ainsi que sur la voix de stars du handisport. Nous espérons également filmer les messages de grands sportifs et en faire un outil vidéo pour la campagne.

Supports de campagne

Nous utiliserons le site Internet www.august1.org afin de communiquer des informations et des outils pour la journée d'action mondiale du 1^{er} août 2011.

Informez-nous de vos actions

Veillez contacter Kimberly Brown (Kimberly@icblcmc.org), notre chargée de campagne, pour nous informer de vos projets d'actions pour le 1^{er} août 2011. Ils seront publiés sur le site Internet www.august1.org.